



INFO PRESSE

—06.07.12



VACANCES D'ETE :

LES CONSEILS DE L'ADEME POUR PROFITER DE SES CONGES TOUT EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

C'est les vacances ! Avant de rentrer dans le tourbillon des valises à boucler et des chassés croisés à affronter, l'ADEME propose un pense-bête des astuces à ne pas oublier pour passer des congés agréables et plus respectueux de l'environnement.

Avant de partir :



Je prépare ma valise...

...et je voyage léger ! Réduire de 15 kg ses bagages peut permettre d'économiser entre 100 et 200 kg eqCO₂ sur un vol Londres – Tenerife. Des bagages moins lourds, c'est moins d'énergie pour les déplacer, et donc un impact carbone allégé. Pour cela, il existe différentes astuces :

- ✓ **Éviter les produits pouvant générer des déchets sur place** : emmener des produits sans leurs cartons d'emballage (prendre le tube de dentifrice et pas la boîte par exemple), éviter d'emporter des produits jetables (rasoirs, lingettes)...
- ✓ **Privilégier les produits porteurs d'un éco-label** : les produits comme ceux certifiés NF Environnement ou porteurs de l'écolabel européen sont les bienvenus dans nos bagages. Ils garantissent un moindre impact écologique du produit.



... mon voyage

Il existe de multiples moyens de transport pour se rendre à la destination tant attendue pour les vacances, de même qu'il existe de multiples moyens pour déterminer ceux ayant le moins d'impact sur l'environnement.

- ✓ **Se renseigner sur les trajets alternatifs**. Certains trajets peuvent être parcourus autrement que par avion qui reste le moyen de transport le plus émetteur en gaz à effet de serre. Ainsi, il est possible dans certains cas de privilégier d'autres moyens de transports tels que le bus, le train ou le bateau qui sont aussi souvent moins onéreux.
- ✓ **Comparer les différents modes de transports**. L'ADEME et Voyages-sncf ont mis en place un éco-comparateur (<http://ecocomparateur.voyages-sncf.com>) pour connaître l'impact des différents modes de transports.



... ma maison

✓ **Prévenir le gaspillage d'énergie en son absence.** Pour éviter que nos appareils ne consomment de l'énergie alors que nous ne les utilisons pas, il suffit de débrancher tous les appareils électriques qui n'ont pas besoin de rester en fonctionnement : TV, chaîne Hi-Fi, ordinateurs, cafetières, four micro-ondes, réveil matin, lave-linge, lave-vaisselle... Certains appareils électriques disposent d'une veille visible ou cachée : en les débranchant, on évite toute consommation inutile d'électricité. De même, on peut éteindre tous les appareils de production d'eau chaude, comme le ballon électrique ou la chaudière. Et si on part longtemps, on peut en profiter pour débrancher et dégivrer son réfrigérateur.

Pendant mes vacances :



Sur la route

✓ **Adopter les réflexes de l'éco-conduite.** Il s'agit de veiller sur sa vitesse dans un souci d'économie d'énergie et de sécurité routière. Ainsi, conduire à 110 km/h plutôt qu'à 120 km/h sur l'autoroute peut faire économiser jusqu'à 5 litres de carburant sur un trajet de 500 km. Ayez la main légère sur la climatisation : elle peut entraîner une surconsommation de carburant de 10% sur route et 25% en ville.



Sur mon lieu de vacances, je garde ou j'adopte de bonnes habitudes

- ✓ **Penser aux hébergements éco-labellisés.** De plus en plus d'établissements (hôtels, villages vacances, campings...) bénéficient de l'écolabel européen indiquant qu'ils proposent des prestations favorables à l'environnement en limitant par exemple le gaspillage de l'eau, du savon, de l'éclairage ou en proposant des repas composés de produits locaux ou bio.
- ✓ **Éviter au maximum la création de déchets.** Je ne jette pas mes déchets sur la plage, dans la mer ou dans la nature en montagne ou en campagne mais dans des poubelles ou des compartiments à tri sélectif qui permettent de respecter son lieu de villégiature.
 - ✓ **Dégustez les produits locaux et de saison.** Les produits importés consomment du carburant pour leur transport, émettent des gaz à effet de serre et contribuent au changement climatique. En consommant des produits locaux et de saison, vous soutenez l'économie locale et découvrez de nouveaux produits ou de nouvelles saveurs !
 - ✓ **Privilégier des produits réutilisables et non des produits jetables.** Par exemple, pour vos pique-niques, choisissez de la vaisselle réutilisable comme des gourdes ou des boîtes hermétiques.
 - ✓ **Garder la fraîcheur.** La climatisation n'est pas forcément nécessaire en cas de fortes températures. En effet, pour garder la fraîcheur chez moi, d'autres moyens peuvent fonctionner, comme fermer fenêtres et volets pendant la journée pour empêcher le soleil de pénétrer et aérer la nuit.

Retrouvez tous nos conseils sur le [site Ecocitoyens](#)

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr